



GRAND PRIX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LAURÉATS 2013

Les Trophées du Grand Prix de l'Assemblée Générale 2013 ont été remis le **10 juillet 2013**, dans le cadre des **Journées Internationales de Paris EUROPLACE**. Les Lauréats de l'Édition 2013 désignés par le Jury du Grand Prix de l'AG sont :

Grand Prix du CAC 40 : Michelin

Trophée du SBF 80 : BIC

Prix Spécial du Jury : Groupe AXA

Prix de la Gouvernance : Bouygues

Trophée de la RSE : Schneider Electric

Le **Grand Prix de l'Assemblée Générale**, piloté par **Capitalcom** en partenariat avec **10 institutions de Place** (cf p3), récompense les entreprises dont l'Assemblée Générale correspond aux meilleures pratiques de Place, au vu d'une grille d'une centaine de critères définis par un Jury co-présidé par **Philippe Marini**, Sénateur-Maire de Compiègne et Président de la Commission des Finances du Sénat, et - cette année - **Gérard Mestrallet**, Président-Directeur Général de GDF SUEZ, **société Lauréate du Grand Prix du CAC 40 en 2012**.

Cette **grille de critères**, soumise préalablement aux sociétés qui en font la demande, porte sur **10 thèmes clés** :

- | | |
|--|--|
| 1. Lisibilité de la convocation et du compte rendu | 6. Transparence sur la rémunération des dirigeants |
| 2. Pertinence de la présentation de la stratégie financière en cohérence avec le projet d'entreprise | 7. Présentation du dispositif de gestion des risques |
| 3. Présentation de la stratégie et des métiers | 8. Présentation des résolutions |
| 4. Explications sur la responsabilité sociale et environnementale | 9. Qualité du débat |
| 5. Qualité de l'information relative à la gouvernance d'entreprise | 10. Valorisation de l'image de l'entreprise |

Au cours de l'Édition 2013, le Jury s'est réuni à quatre reprises, en présence de ses deux co-présidents. La dernière session, qui s'est tenue au mois de juin 2013, a été consacrée à l'examen - à huis clos - des grilles renseignées par les équipes de **DLA Piper**, **l'ESSEC Business School** et **Capitalcom** pour la saison 2013.

- Le **Grand Prix du CAC 40**, qui récompense l'AG la plus exemplaire du CAC 40 au regard de l'ensemble de la grille de critères, a été décerné à **Michelin**, pour l'exhaustivité de l'AG et la clarté de la présentation de son *business model*.
- Le **Trophée du SBF 80**, décerné conjointement avec la **DFCG**, vise à récompenser l'AG la plus exemplaire parmi les 20 entreprises du SBF 80 préalablement sélectionnées. Il a été attribué cette année à **BIC**, pour son AG extrêmement pédagogique et son focus sur l'innovation.
- Le **Prix Spécial du Jury**, qui récompense l'entreprise - parmi les 60 évaluées - qui a connu la plus forte progression de sa notation a été décerné à **AXA** - dont l'AG progresse de 20 rangs par rapport à 2012. L'AG a notamment été saluée pour la présentation claire des piliers de sa stratégie et des mutations de son environnement économique.
- Le **Prix de la Gouvernance**, récompensant l'AG la plus exemplaire - parmi les 60 entreprises évaluées - en matière d'informations sur la gouvernance, a été décerné à **Bouygues**, pour l'exhaustivité et la qualité de l'information délivrée sur la gouvernance du Groupe - notamment sur le fonctionnement et les travaux du Conseil d'Administration et sur les rémunérations.
- Le **Trophée de la RSE**, décerné conjointement avec **Vigeo** récompense l'AG la plus exemplaire en matière d'intelligibilité et de pertinence des informations relatives à la RSE parmi les 60 entreprises évaluées. Il a été remis cette année à **Schneider Electric** pour sa démarche de transparence, de pédagogie et d'intégration du développement durable comme partie inhérente à sa stratégie.

LE JURY DU GRAND PRIX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

CO-PRÉSIDENTS DU JURY

Philippe Marini - Président de la Commission des Finances du Sénat, Sénateur-Maire de Compiègne

Gérard Mestrallet – Président-Directeur Général de GDF SUEZ (société Lauréate en 2012)

MEMBRES DU JURY

Philippe Audouin - Vice-Président Exécutif de la DFCG et Directeur Administratif et Financier d'Eurazeo

Viviane de Beaufort - Full Professor à l'ESSEC Business School

Gonzague de Blignières - Président du Comité de Surveillance d'Equistone Partners Europe

Christian de Boissieu - Professeur des Universités, Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christiane Féral-Schuhl - Bâtonnier du Barreau de Paris

Louis Godron - Président de l'AFIC

Jean-Pierre Hellebuyck - Vice-Président d'AXA IM

Gilles Hengoa - Président du Département des Marchés financiers de la CNCC

Daniel Lebègue - Président de l'IFA et de l'ORSE

Marc Lefèvre - Directeur Listings Europe, NYSE Euronext

Jean-Hervé Lorenzi - Président du Cercle des Économistes

Anne Maréchal - Vice-Présidente de l'Association des Avocats en Droit Boursier

Véronique Morali - Présidente du Women's Forum

Virginie Morgon - Membre du Directoire d'Eurazeo

Nicole Notat - Présidente de Vigeo

Bernard Oppetit - Président de Centaurus Capital

Marie-Pierre Peillon - Présidente de la SFAF

Alain Pietrancosta - Professeur des Universités à Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Alain Pithon - Secrétaire Général de Paris EUROPLACE

Paul-Henri de la Porte du Theil - Président de l'AFG

Eliane Rouyer-Chevalier - Présidente du CLIFF et de l'OCF

Christian Schricke - Délégué Général de l'ANSA

Rappel des 5 recommandations du Jury pour les Assemblées Générales 2013

Depuis l'Édition 2010, **les membres du Jury du Grand Prix de l'Assemblée Générale proposent** - chaque année au mois de février - 5 recommandations pour la saison des AG à venir, en se fondant sur l'identification des meilleures pratiques observées au cours de l'année précédente.

En 2013, les cinq recommandations retenues étaient les suivantes :

1. **Présenter - de façon pédagogique - la politique d'innovation en réponse aux enjeux majeurs pour l'avenir**
2. **Expliciter la politique de dividende, au regard de la stratégie d'investissement et des besoins en fonds propres**
3. **Présenter la politique de partage de la valeur entre les différentes parties prenantes en cohérence avec le projet d'entreprise**
4. **Mettre en perspective la rémunération des dirigeants avec la performance intégrée (sociale et financière) de l'entreprise**
5. **Valoriser la politique actionnariale et les mesures prises pour favoriser l'investissement de long-terme**

LE CLUB DES PARTENAIRES DU GRAND PRIX



DLA Piper est l'un des premiers cabinets d'avocats d'affaires au monde avec plus de 4 200 avocats répartis dans 76 bureaux à travers 30 pays. Présent en Asie, en Europe, aux États-Unis et au Moyen-Orient, DLA Piper offre un large éventail de services juridiques adaptés aux entreprises d'envergure nationale et internationale.



Créée en 1993, **l'association Paris EUROPLACE promeut l'attractivité de la place financière de Paris et contribue à son rayonnement européen et international**. Paris EUROPLACE fédère et représente une très **grande diversité d'acteurs**. Parmi les 150 établissements français et internationaux membres de Paris EUROPLACE figurent des banques, des intermédiaires financiers, des investisseurs, des sociétés d'assurance, des cabinets d'avocats, des experts comptables, des sociétés de conseil et des associations professionnelles.



L'Association française de la gestion financière (AFG) est l'organisation professionnelle de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion, qu'elle soit individualisée sous mandat ou collective (via les OPC - Organismes de placement collectif).



La Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) est l'instance représentative de la profession en France. Structure dynamique, elle agit auprès des professionnels, des pouvoirs publics, des régulateurs et anime l'ensemble du réseau régional. La CNCC rassemble et fédère les 14 500 commissaires aux comptes (personnes physiques) inscrits en France. Elle a un triple rôle d'autorité technique, morale et institutionnelle et, à ce titre, anticipe et accompagne les évolutions de la profession.



L'Association nationale des directeurs financiers et des contrôleurs de gestion (DFCG) est une association de professionnels - Directeurs Financiers et/ou Directeurs de Contrôle de Gestion d'entreprises privées ou publiques, enseignants ou encore conseils d'entreprises dans les domaines de la gestion, des finances et des systèmes d'information. Elle accueille les jeunes professionnels se destinant au plus haut niveau de la profession, au sein du club DFCG Avenir.



L'ESSEC est une institution créatrice de valeur, portée par l'innovation et centrée sur l'individu. **Dialogue, créativité, innovation, responsabilité, excellence et ouverture sur le monde** : autant de valeurs sur lesquelles cette école de commerce s'appuie non seulement pour former les futurs leaders du monde des affaires et de la vie publique, mais aussi pour bâtir son avenir et développer sa reconnaissance dans le monde.



Avec plus de 2 900 membres exerçant leurs fonctions dans plus de 4 000 sociétés de toutes tailles et de tous secteurs, **l'Institut Français des Administrateurs (IFA) est l'association professionnelle de référence des administrateurs en France**. L'IFA apporte aux administrateurs toute l'information, la formation et l'expertise nécessaires pour l'exercice de leur fonction et associe à ses activités tous ceux qui souhaitent contribuer à l'évolution des normes professionnelles et des meilleures pratiques de gouvernance.



NYSE Euronext est un groupe mondial d'entreprises de marchés financiers (c'est-à-dire de sociétés commerciales qui ont pour activité d'assurer la gestion d'un ou plusieurs marchés financiers). Le groupe est né en 2007 du rapprochement entre le groupe New York Stock Exchange et le groupe Euronext. NYSE Euronext est aujourd'hui le premier groupe mondial de places boursières.



Depuis 50 ans, **la Société Française des Analystes Financiers (SFAF)**, association regroupant plus de 1 600 membres, œuvre à l'amélioration des techniques de l'analyse financière et au développement d'une information économique et financière de qualité. La SFAF conseille ses membres analystes et gérants confrontés au développement de nouveaux métiers en prenant en compte les évolutions des activités financières.



Fondée en 2002 par Nicole Notat, Vigeo est aujourd'hui le **premier expert européen de la performance responsable**. A travers ses services de notation destinés aux investisseurs (**Vigeo rating**) et ses activités d'audit-conseil pour les organisations des secteurs publics et privés (**Vigeo enterprise**), Vigeo mesure les performances et les risques des entreprises au regard de six domaines de responsabilité sociale.

LES MODALITÉS DE SÉLECTION DU TROPHÉE DU SBF 80

Le Trophée du SBF 80, décerné conjointement avec la DFCG, récompense parmi 20 entreprises du SBF 80 préalablement sélectionnées, l'AG la plus exemplaire au regard de l'ensemble de la grille de critères.

Les 5 critères de sélection sont les suivants :

1. Montant moyen échangé par jour en 2012 (pour 15%)
2. Montant de la capitalisation boursière (10%)
3. Part de la capitalisation boursière échangée en 2012 (15%)
4. Part du flottant dans la capitalisation boursière (30%)
5. Fréquentation de l'Assemblée Générale en 2012 (30%)

Visant à favoriser les entreprises qui valorisent la liquidité du titre et la mobilisation des actionnaires en Assemblée Générale, cette approche a été préférée plutôt que de choisir les entreprises composant le NEXT 20. **Les 20 sociétés concourant pour ce nouveau Trophée du Grand Prix de l'AG**, sélectionnées selon la méthodologie présentée ci-dessus sont :

AIR FRANCE-KLM	LAGARDÈRE
ALCATEL-LUCENT	MAUREL ET PROM
APERAM	NATIXIS
ARKEMA	NEXANS
ATOS	PEUGEOT
CASINO GUICHARD PERRACHON	SCOR
EDENRED	SOCIÉTÉ BIC
EUTELSAT COMMUNICATIONS	SUEZ ENVIRONNEMENT
GROUPE EUROTUNNEL	VALEO
GROUPE STERIA	WENDEL